

LA GAZETTE DE NAILLAT



Le mot du Maire

"Quelle belle victoire!" Ce leitmotiv revenait sur toutes les lèvres à la fin de la rencontre qui opposait l'équipe de football de Mérinchal à celle de Dun-Naillat.

Après 90 minutes d'une partie exaltante, Dun-Naillat remportait pour la première fois de son histoire la Coupe de la Creuse!

Ce magnifique résultat n'est que l'aboutissement d'une très belle saison durant laquelle, ces mêmes joueurs ont terminé premiers de leur poule et accédé en division supérieure!

Un grand bravo à tous les joueurs, entraîneurs et dirigeants pour ces très beaux résultats et souhaitons que cette équipe jeune et talentueuse nous fasse revivre des moments aussi palpitants tout au long des prochaines rencontres!



ETAT CIVIL

MARIAGE :

Le 2 juin 2001 : **DECHEZLEPRETRE Jean-Marie** et **PREVOT Joëlle**, la Gardette

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



DECES :

Le 23 mai 2001 : **Eugène PENOT**, le Bourg
Le 26 juin 2001 : **Marie-Thérèse FRADET**, Chanfrier.

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

CONSEIL MUNICIPAL et INFORMATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Alain Navarre, Maire.

Séance du 12 Juin 2001

TRAVAUX DE VOIRIE : Les travaux suivants sont acceptés :

- aménagement piste des Villettes : 13 900 F (sous réserve de l'accord des riverains.)

- travaux de bitumage à la Gardette (8 820 F,00), à Teillablon (3 780 F), à Plantadis (8 160 F), piste de Puyjaragne (70 380 F), route des Salamonts aux Fougères (79 800 F), piste du Bost (38 640 F), village d'Azat (5 400 F) et des Villettes (2 800 F).

- travaux d'empierrement aux pistes des Francs au Monteil (4 700 F) et de Poulignat au Bost (93 800 F).

SUBVENTION : Une demande de subvention FDAEC (22 529 F) sera effectuée pour les travaux sur la piste du Puyjaragne et la dotation départementale "voirie" (76 894 F) sera affectée aux travaux de bitumage.

ACQUISITION DE MATERIEL ADMINISTRATIF : Le Conseil Municipal accepte le devis d'Odyssee Informatique pour l'achat d'un modem et d'un scanner s'élevant à 2 846 F,48 T.T.C.

COMMISSION CANTONALE D'AIDE SOCIALE : Madame Jeannine GILLET est désignée pour suppléer le Maire et Madame Françoise LAVAUGAUTIER est proposée comme membre du CCAS à voix consultative.

REQUETE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF : Le Conseil Municipal souhaite avoir l'avis d'un spécialiste et des informations complémentaires avant de s'associer au recours de l'association.

POSTES D'ENSEIGNANTS : Le Conseil Municipal s'oppose à toute suppression de poste dans le département.



Service National :

Les filles et les garçons nés en juillet, août et Septembre 1985 doivent se faire recenser à la mairie et dès l'âge de 16 ans.



Réglementation de l'usage du feu :

Un arrêté préfectoral du 28/6/2001 régit l'usage du feu à compter du 6/7/2001. Il est interdit d'allumer du feu à l'intérieur et moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, landes et friches. Aucune incinération de végétaux sur pied à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, landes et friches ne pourra avoir lieu sans délivrance préalable d'une autorisation préfectorale demandée au moins 15 jours avant la date prévue pour l'incinération.

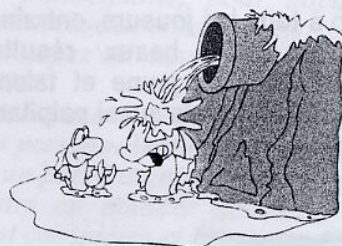
ASSAINISSEMENT DES VILLAGES

Vous venez de recevoir un questionnaire afin de nous renseigner sur l'équipement de votre assainissement individuel.

Nous vous rappelons que la loi oblige chaque commune à réaliser un zonage d'assainissement.

Cette étude confiée au cabinet Vectra a pour but de nous proposer les meilleures solutions à envisager pour chaque village dans les années à venir.

Nous vous demandons donc de faire parvenir le document, en Mairie, avant le 16 juillet 2001 et de réserver le meilleur accueil aux deux techniciens chargés de cette étude.



ASSOCIATIONS

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

13-14 JUILLET

LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES VOUS RÉSERVE UN WEEK-END ENDIABLÉ :

DÈS LE VENDREDI 13 JUILLET AVEC UN BAL DISCO ANIMÉ PAR P.C. ANIMATION (ENTRÉE 40F),
SAMEDI 14 JUILLET À 13H30, REMISE DES PRIX AUX FUTURS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE PAR LA MUNICIPALITÉ,
À 15H, DÉPART DU GRAND PRIX CYCLISTE DE NAILLAT, DURANT L'APRÈS-MIDI LE GROUPE OSMONDE E SOU BANGOUNAS DONNERA SES DANSES FOLKLORIQUES DANS LES RUES ET SUR PODIUM, À 22H GRAND FEU D'ARTIFICE ET BAL MUSETTE GRATUIT, MANÈGES, TIRS, AUTOSCOOTERS ANIMERONT LA PLACE DE L'ÉGLISE.



MARCHÉ DU 5 AOÛT ET SEMAINE DES ARTS

Le 5 août, de l'aube à la nuit; marchands, brocanteurs, le VELOCAR et son orgue de barbarie, animeront toute la journée notre village!

En soirée traditionnel dîner-creusois dansant!

Réservations pour le repas

Alain Navarre: 05 55 89 91 71

René Jeannot: 05 55 89 12 91

Jeannine Gillet: 05 55 89 29 09

SEMAINE des ARTS: du 5 au 12 Août la salle polyvalente accueillera pour la énième fois des œuvres aussi variées que possible d'artistes naillatois et des environs. (peinture, dessin, sculpture, travaux de dame, fer forgé, photos, poésies...) Si vous avez l'âme artiste, n'hésitez pas à nous rejoindre : imprimés en mairie, contact : G. NAVARRE 05.55.89.91.71

8 AOÛT 2001 - RALLYE AUTO

Un rallye auto, à la découverte des artisans d'art dans le canton Dunois - Participation Gratuite!

Renseignements et réservations: Mr Fosset, tel: 06 20 97 27 82



CLUB DES AÎNÉS

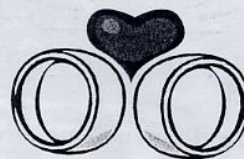
Le deuxième trimestre a été bien rempli avec un Thé dansant réussi, le repas pour la Fête des Mères et s'est terminé par un magnifique voyage de 3 jours au Pays Basque avec 43 participants.

CALENDRIER du TRIMESTRE:

Samedi 28 juillet à 12h30, Méchoui au Foyer, le prix étant fixé à 100F. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire dès maintenant!

Mercredi 22 août, voyage d'une journée au canal de Briare (Loiret) avec promenade commentée sur le canal .

Dimanche 16 septembre à 12h30: Repas au Foyer pour les adhérents du Club où nous fêterons les couples ayant 50 ans de mariage.



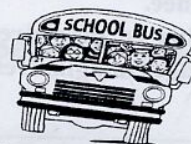
ÉCOLE

VOYAGE

Les petits écoliers ont pu profiter d'une belle journée près de Limoges. Le cycle 3 a visité les jardins de l'Evêché et l'Aquarium avant de rejoindre leurs copains qui s'amusaient au Parc de Bellevue pour y pique-niquer. L'après-midi, tous se sont "éclatés" sur les différentes attractions proposées pour tous âges, accompagnés sur certaines d'adultes à qui il convient de renouveler un sérieux merci.

FETE de Fin d'Année

Succès tant pour les très belles prestations théâtrales des 50 élèves que pour la partie kermesse préparée et animée par un sympathique groupe de parents. Animation réussie, sous le soleil, avec un bon, un généreux public !



ENTENTE DUN-NAILLAT

LA COUPE DE LA CREUSE !

En cette fin de saison sportive, ce club est champion de la Creuse, en championnat départemental d'excellence, et vainqueur de la coupe de la Creuse; les deux titres pour la première fois de son histoire.

L'équipe première représentera nos communes la saison prochaine dans les départements voisins Haute-Vienne et Corrèze. Les matchs à domicile seront disputés sur notre terrain municipal Pierre Desvillettes.

Le samedi soir 2 juin, vers 22 heures, Dun-Naillat remportait le match de la finale de la Coupe de la Creuse face à Mérinchal (équipe de promotion d'honneur) par 3 buts à 2. Bravo aux joueurs et à tous les supporters qui ont encouragé notre équipe de la première à la dernière minute !

Du jamais vu dans les annales du club !

A cette occasion le Conseil Municipal manifeste sa satisfaction et adresse ses plus vives félicitations à cette valeureuse équipe qui nous a fait vibrer et apporté tant d'émotions lors de ce merveilleux match !

Nos remerciements s'adressent également aux entraîneurs, dirigeants et familles qui apportent leur soutien et sont soumis parfois à bien des contraintes !



Si Naillat m'était conté !

LE MIRACLE DU LOUP

Au début du dix-neuvième siècle, dans le petit hameau des Fougères, tout près du grand bois de Chabannes, vivaient quatre ou cinq familles, toutes apparentées depuis plus de deux cents ans. Pourquoi aller très loin chercher un conjoint ? Et puis cela permettait de réunir quelques arpents de mauvaise terre et sans devenir beaucoup plus riche, d'être un peu moins malheureux.

Jean Fournioux n'avait pas eu de chance, chez lui cinq filles étaient nées et pas un seul garçon ; dans nos campagnes, on disait : "Il n'avait pas d'enfants !"

Quelques années plus tard, une terrible épidémie de diphtérie endeuillait la région ; des cinq filles, seule Catherine survivait. Sa robuste constitution avait surmonté le mal ; elle retrouvait appétit, sa vitalité, mais conservait, on pensait pour toujours, une sérieuse infirmité : elle voyait tout, entendait tout, comprenait tout mais elle restait muette.

Catherine n'était jamais allée à l'école ; l'instruction ? Pour une fille, à quoi bon ! A huit ou neuf ans, elle partait chaque jour avec son chien conduire les moutons sur les coteaux de bruyère, en lisière de la forêt et pour s'occuper utilement, apprenait seule à filer la laine et le chanvre ou tricotait les chaussettes de la maisonnée.

Un reflux en désordre des brebis arrêta soudain ses voyages imaginaires. Un loup venait de surgir...



Ces brefs passages de l'histoire tirée du livre *L'ULTIME VEILLEE* de G. Dhéron disponible à la bibliothèque municipale implantée dans le groupe scolaire pour vous donner envie de connaître le dénouement et le lieu où on en trouve bien d'autres.

Les prêts sont gratuits.

Heures d'ouverture :

Période scolaire : mercredi de 10h à 12h, vendredi de 16h30 à 17h, samedi de 9h30 à 11h30

Pendant les vacances : une fois la semaine, le samedi.

Notre bibliothèque possède de nombreux ouvrages, notamment concernant l'histoire, la vie de notre département et région ainsi que des romans, romans policiers, science fiction, documentaires, bandes dessinées, sur différents supports. De quoi nourrir ce vice impuni qu'est la lecture.

Toutefois, la municipalité, pour mieux vous servir, serait heureuse de connaître :

- si vous envisagez de devenir lecteur dans ce lieu créé en 1998

- le genre de livres que vous préférez

- si, pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, un port à domicile serait apprécié...

Tous vos désirs en matière de lecture et de musique seront considérés et pris en compte.

Vous pouvez vous adresser à Chantal Beauvais, Jeannine Gillet, Geneviève Navarre et au secrétariat de mairie.